

PROGRAMME BILAN DE COMPETENCES

OBJECTIF GENERAL

Les actions permettant de réaliser un bilan de compétences ont pour objet de permettre à des travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.

Art. Code du travail L.6313-10

OBJECTIFS SPECIFIQUES ET OPERATIONNELS

- Clarifier vos attentes et objectifs
- Identifier vos qualités pour découvrir votre personnalité
- Passer un test d'intérêts professionnels pour dégager des pistes professionnelles
- Retracer votre parcours professionnel pour extraire les compétences transférables et des besoins en formation
- Sélectionner vos valeurs et vos motivations pour orienter son nouveau projet professionnel
- Retenir un projet professionnel en accord avec vos attentes et vos besoins
- Faire des recherches socio-économiques pour tester la faisabilité de votre nouveau projet professionnel
- Créer ou mettre à jour vos supports de recherches d'emploi grâce aux Techniques de Recherches d'Emploi (TRE)
- Sélectionner une formation adéquate si nécessaire
- Définir un plan d'action précis et réalisable

PHASE PRELIMINAIRE

Analyse de votre demande et de votre besoin

Fixation des objectifs en fonction de la situation et du besoin

Définition des modalités de déroulement du bilan

PHASE D'INVESTIGATION

Introspection autour votre parcours professionnel et de formation, votre personnalité, vos compétences, votre parcours personnel, vos motivations, vos valeurs, vos désirs professionnels, vos contextes professionnels, vos intérêts, vos passions, vos aspirations, vos projections et vos activités extraprofessionnelles

Construction d'un projet professionnel et vérification de sa pertinence

Elaboration d'une ou plusieurs alternatives

PHASE DE CONCLUSION

Appropriation des résultats détaillés de la phase d'investigation

Recensement des conditions et moyens favorisant la réalisation du oudes projets professionnels

Prévoir les principales modalités et étapes du ou des projetsprofessionnels

Chaque phase aura une durée différente en fonction de la situation du bénéficiaire.



METHODOLOGIE

Entretiens de 2 heures espacés d'une semaine, basés sur les outils mentionnés.

OUTILS

- Support réflexif "Workbook" élaboré par notre Psychologue du travail, Coach professionnel certifiée et Ingénieure des Ressources Humaines.
- Plateforme Parcouréo(r) proposant 1266 fiches métiers et des tests d'auto- positionnement via Pass'Avenir(r) qui permettent de faire le lien avec des métiers correspondant à votre profil.
- Des tests Psychométriques élaborés par des Psychologues tels que : un test d'intérêts professionnels se basant sur la typologie de Holland VOCATION, un test de personnalité se basant sur la typologie Jungienne et un test de personnalité se basant sur la théorie du Big Five.

DOCUMENTS DE FIN DE BILAN DE COMPÉTENCES

- Un document de synthèse mentionnant tous les éléments en lien avec votre profil et votre nouveau projet professionnel, ainsi qu'un plan d'action concret.
- Un certificat de fin de bilan de compétences

MODALITE D'EVALUATION

Questionnaire d'évaluation de la satisfaction à la fin du bilan et lors d'un entretien de suivi à 6 mois.

FORMATRICE / CONSEILLERE

Geneviève LOPEZ, Consultante Bilan de Compétences

CONTACT

contact@avancerrh.com

LIEU

Centre AFPA 60 avenue Felix Gouin, 13800 Istres

ACCESSIBILITE

En cas de handicap, nous signaler vos besoins

DATES

A définir

DUREE

24 heures dont 16h d'entretien en face à face et 8h de travail personnel (modulables)

COÛT

1980€ Net de taxes, éligibles au CPF

PUBLIC VISÉ

Tout public

PRE-REQUIS

Aucun